

Existe-t-il des différences en ce qui concerne la constance avec laquelle quatre méthodes de mise en équivalence fréquemment utilisées, y compris celle utilisée par l'OQRE, cernent les changements réels qui surviennent dans le rendement des élèves d'une année à l'autre?

## Regard sur la littératie : suivre le progrès des élèves qui n'ont pas réussi le Test provincial de compétences linguistiques de 2006 ou qui n'y ont pas participé

par Michael Kozlow, directeur des données et des services de soutien

**Le but du programme de recherche de l'OQRE a deux aspects : développer de bons outils et de meilleures pratiques afin de le maintenir à l'avant-garde des évaluations à grande échelle et assurer que ses données sont utilisées pour leur objectif initial, c'est-à-dire l'amélioration de l'apprentissage des élèves.**

**L'OQRE a élaboré un programme de recherche comportant deux principaux domaines d'intérêt particulier :**

- 1. mener des travaux de recherche sur les facteurs influençant le rendement des élèves et la qualité de l'éducation;**
- 2. examiner les processus statistiques et psychométriques utilisés par l'OQRE pour réaliser des analyses et faire correspondre les tests d'une année à l'autre.**

### Liste des auteurs et auteures :

#### Angela Hinton

Chef intérimaire, gestion et analyse des données  
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

#### W. Todd Rogers

Chercheur invité, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation  
Université de l'Alberta

#### Michael Kozlow

Directeur des données et des services de soutien  
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

### OBJECTIF

Ce bulletin résume les résultats des travaux de recherche entrepris par Angela Hinton, Todd Rogers et Michael Kozlow de l'OQRE, portant sur le suivi des élèves admissibles pour la première fois (APF) qui n'ont pas réussi le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) de 2006 ou qui n'y ont pas participé. L'objectif de cette étude a été de suivre les résultats de cette cohorte afin d'étudier les progrès des élèves devant satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques. Un suivi a été effectué sur les élèves durant les deux années subséquentes (c.-à-d., 2007 et 2008), les élèves de 10<sup>e</sup> année étant normalement dans leur dernière année d'école secondaire la deuxième année suivant la première fois où ils ont été admissibles à faire le TPCL. À la fin de la période de deux ans, tous les élèves de la cohorte APF en 2006 devaient avoir satisfait à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

Les questions de recherche ci-dessous ont été abordées :

- Ces élèves qui étaient APF qui n'ont pas réussi le TPCL en 2006 (ceux qui n'ont pas réussi, ceux qui ont bénéficié d'un report ou ceux qui étaient absents) ont-ils continué de figurer dans les ensembles de données sur le TPCL subséquents? Si c'est le cas, quels étaient leurs résultats? Ont-ils continué pour satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques? Si oui, y ont-ils satisfait dans le cadre du TPCL ou se sont-ils inscrits au Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO)? Sinon, est-ce parce qu'ils n'ont pas réussi le test, parce qu'ils ont bénéficié d'un report ou d'une exemption ou parce qu'ils étaient absents?
- Quels sont les profils démographiques des élèves qui étaient APF et n'ont pas réussi le TPCL en 2006 et qui devaient toujours satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques en 2008?

### CONTEXTE

En 2001, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a ajouté une condition en matière de compétences linguistiques aux 31 conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) déjà en vigueur. Les élèves peuvent présentement satisfaire à la condition d'obtention du diplôme d'une des trois façons suivantes : en réussissant le TPCL, en réussissant le CCLESO ou par décision spéciale. La façon principale de satisfaire à la condition est de réussir le test.

Avec l'introduction du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), un numéro unique assigné à chaque élève du système éducatif de l'Ontario, il est devenu possible de suivre les résultats de chaque élève sur plusieurs administrations. Il est particulièrement important de surveiller le progrès des élèves qui n'ont pas réussi le TPCL la première fois qu'ils étaient admissibles, car l'obtention de leur diplôme est en jeu.

## PROCÉDURES D'ANALYSE DES DONNÉES

La première étape était d'identifier les élèves qui étaient admissibles pour la première fois à faire le test en mars 2006 qui ne l'avaient pas réussi, qui avaient bénéficié d'un report ou qui étaient absents. Les NISO des élèves identifiés ont ensuite été utilisés pour identifier ceux pour qui on avait des données liées au TPCL pour une ou les deux administrations subséquentes (mars 2007 et mars 2008). Les ensembles de données de 2007 et de 2008 ont ensuite été fusionnés avec l'ensemble de données de 2006 pour créer un seul ensemble de données longitudinales sur les élèves, et des distributions statistiques ont été établies pour chacune des catégories de résultats pour les élèves APF en 2006 qui figuraient dans un ou les deux fichiers de données de 2007 et de 2008.

## RÉSULTATS ET CONCLUSION

Cette analyse longitudinale des résultats du TPCL a démontré qu'environ 42 % des élèves de langue française et 47 % des élèves de langue anglaise qui étaient APF au TPCL et qui ne l'avaient pas réussi en 2006 devaient toujours satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques deux ans plus tard. Ces élèves devaient toujours satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques d'une autre façon, soit continuer d'aller à l'école durant une autre année, soit risquer de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires. Cependant, près du tiers du nombre total d'élèves qui étaient APF à faire le test et ne l'avaient pas réussi en 2006 n'ont pas été pris en compte en 2008 et peuvent avoir quitté le système éducatif de l'Ontario.

Parmi les élèves APF de 2006 qui figuraient dans les fichiers de données de 2007 ou de 2008, une grande majorité a satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques en 2008. En tout, on pouvait compter 831 élèves de langue française et 22 041 élèves de langue anglaise qui n'avaient pas réussi le TPCL, qui avaient bénéficié d'un report ou qui étaient absents en 2006, qui ont été identifiés dans les fichiers de données de 2007 ou de 2008. Parmi ces 831 élèves de langue française, 49 % ont réussi le TPCL en 2007 ou en 2008 et 42 % ont choisi de s'inscrire au CCLESO. Neuf pour cent de ces élèves devaient toujours satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques à la fin de 2008 : 4 % n'ont pas réussi le test, 3 % étaient absents et 2 % ont bénéficié d'un report en 2008. Durant leur 12<sup>e</sup> année, 19 élèves APF en 2006 avaient bénéficié d'un report, ce qui a limité énormément les occasions pour eux de satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

Parmi les 22 041 élèves de langue anglaise, 53 % ont réussi le TPCL en 2007 ou en 2008, 26 % ont choisi de s'inscrire au CCLESO et 1 % ont bénéficié d'une exemption de la condition en matière de compétences linguistiques. Vingt et un pour cent (4 590) de ces élèves de langue anglaise devaient toujours satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques à la fin de 2008 : 10 % n'ont pas réussi le test, 7 % étaient absents et 4 % ont bénéficié d'un report en 2008. Durant leur 12<sup>e</sup> année, 820 élèves APF en 2006 ont bénéficié d'un report, ce qui a limité énormément les occasions pour eux de satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

Parmi les populations de langue française et de langue anglaise, la majorité des élèves qui n'avait pas réussi le test au fil du temps était des garçons. De plus, les proportions d'élèves ayant des besoins particuliers qui n'ont pas réussi le test au fil du temps étaient importantes. Dans les écoles où la langue d'enseignement était le français, des élèves qui n'avaient pas réussi le test sur une période de deux ans, aucun élève n'était inscrit à un programme d'actualisation linguistique de français/de perfectionnement du français. En comparaison, parmi les élèves de langue anglaise, 18 % de tous les élèves qui n'avaient pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques après une période de deux ans ont été identifiés comme des élèves suivant un cours d'anglais langue seconde.

Office de la qualité et  
de la responsabilité  
en éducation



2, rue Carlton, bureau 1200  
Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377  
Site Web : [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca)

Vous trouverez la version intégrale du rapport  
de recherche au [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca).